

27 avr 2020 -10:11

Le SPF Finances téléphone à certains contribuables pour leur proposer un rendez-vous pour le remplissage de la déclaration par téléphone.

Le SPF Finances téléphone à certains contribuables pour leur proposer un rendez-vous pour le remplissage de la déclaration par téléphone.

L'aide au remplissage de la déclaration à l'impôt des personnes physiques se fera uniquement par téléphone cette année.

Afin de garantir la sécurité des contribuables et de ses collaborateurs, toutes les séances de remplissage de la déclaration dans les bureaux ou dans les communes sont annulées.

Les contribuables qui souhaitent faire remplir leur déclaration pourront continuer à faire appel au SPF Finances, via un système d'aide par téléphone sur rendez-vous.

Le SPF Finances contacte déjà les contribuables qui pourraient avoir besoin d'aide.

Depuis le 20 avril et jusqu'au 4 mai 2020, le SPF Finances téléphone à +/- 86.000 contribuables :

- qui ont fait remplir en 2019 leur déclaration par les collaborateurs,
- qui ne recevront pas de proposition de déclaration simplifiée cette année,
- et dont SPF Finances dispose du numéro de téléphone.

Un rendez-vous pour le remplissage de leur déclaration par téléphone leur est proposé en mai ou en juin.

Le SPF Finances souhaite ainsi pouvoir garantir sa prestation de service pendant cette période de confinement et planifier au mieux l'aide au remplissage.

Comment se déroule l'appel du SPF Finances ?

Le collaborateur demande au contribuable s'il souhaite encore faire remplir sa déclaration cette année. Le contribuable est bien entendu libre d'accepter ou de refuser.

S'il accepte, il lui sera demandé son numéro national, un éventuel numéro de téléphone supplémentaire et le moment souhaité pour le rendez-vous. Après l'appel, il recevra un SMS de confirmation du rendez-vous et un SMS de rappel avant le rendez-vous.

L'aide est gratuite et se fait uniquement par téléphone. Aucune autre information n'est demandée pour la prise de rendez-vous.

- Le SPF Finances ne propose jamais d'aide au remplissage à domicile.
- Le SPF Finances ne demande jamais de numéro de compte par téléphone.
- Le SPF Finances ne demande jamais de numéro ou code de carte bancaire ou de crédit.

- Le SPF Finances ne demande jamais de payer pour l'aide au remplissage de la déclaration.

Les contribuables qui ne reçoivent pas d'appel ne doivent rien faire pour l'instant.

Les contribuables recevront en mai leur déclaration ou leur proposition de déclaration simplifiée. S'ils reçoivent une déclaration, ils pourront appeler au numéro qui sera indiqué sur l'enveloppe, afin de prendre rendez-vous.

SPF Finances
North Galaxy
Boulevard du Roi Albert II 33/70
1030 Bruxelles
Belgique
<http://finances.belgium.be>

Florence Angelici
Porte-parole (FR) SPF Finances
+32 470 775 728
florence.angelici@minfin.fed.be

Francis Adyns
Porte-parole (NL) SPF Finances
+32 470 76 22 44
francis.adyns@minfin.fed.be